



## Conseil Municipal

Du  
**18/02/2016**

Réuni à la Mairie de  
Villeparois  
à 20 heures 30

Sur convocation  
adressée par le Maire  
aux conseillers  
municipaux  
le **12/02/2016**

et avis affiché à la  
porte de la mairie ce  
même jour

Nombre de  
conseillers en  
exercice : **11**

Président de séance  
**Le Maire,  
Bruno MICHEL**

Secrétaire de séance  
**Jean-Pierre  
POUGET**

**DELIBERATION N°  
5**

DOSSIER  
REFERENCE

Déposée le /  
/ 2015  
à la Préfecture de la  
Haute-Saône

Affichée le : /  
/ 2015  
A la porte de la Mairie

Annexes :

## REPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE

### COMMUNE DE VILLEPAROIS

#### DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*

L'AN DEUX MILLE SEIZE, Le 18 février, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS : VINCENT Marie-Thérèse, WAII Mariam, BAGUET Nathalie, ROYER André, MICHEL Bruno, POUGET Jean-Pierre, DUARTE-SERRA Jean, BOURGEOIS Michel MILLOT Pierre-Edouard

ETAIT EXCUSE OU ABSENT :

Messieurs BAUGEY Florimond  
Mesdames BOHN Christelle

Pouvoir donné à :

Bruno MICHEL  
Michel BOURGEOIS

#### REMPACEMENT PLATEAU DE COUPE DU TRACTEUR

\*\*\*

Le Maire explique qu'il convient de procéder au remplacement de la coupole du tracteur âgé de huit ans d'après le devis de Noidans Motoculture d'un montant de 1 954,26 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le remplacement à neuf de la coupole.

Exprimées	11
Abstention :	0
Contre :	0
Pour	11

Les membres du Conseil,

Le Maire,



Bruno MICHEL

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

A Villeparois le